



Dakar, le 13 juin 2018

//- Son Excellence
Monsieur Macky SALL
Président de la République
Du Sénégal

DAKAR /

Réf. : SG/AIS/fs/022/2018

Objet : Situation foncière dans la Commune de Mbane et préoccupations des populations

Monsieur le Président de la République,

Nous avons été saisis par les populations de la Commune de Mbane au sujet des huit mille (8 000) ha de terres concédés à Monsieur Cheikh Hamidou KANE.

Cette superficie abrite au moins huit (8) villages avec une population estimée à cinq mille (5 000) habitants, dont certains sont bénéficiaires d'une décision de recasement des autorités administratives et locales en 1998.

Du fait de sa proximité avec les points d'eau, diverses activités notamment l'agriculture et l'élevage sont menées dans la zone.

Aujourd'hui, ces populations sont sous une menace permanente de déguerpissement puisqu'une éventuelle opération de cession de tout ou partie des huit mille (8000) ha à un privé serait en cours.

Au regard du drame humain que va engendrer l'expulsion de ces centaines de familles, nous voudrions vous demander de prendre toutes les mesures utiles afin que ces terres deviennent la propriété des occupants qui y résident depuis plusieurs années.

Comptant sur votre disponibilité,

Veuillez croire, *Monsieur le Président de la République*, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Directeur

Seydi GASSAMA